

Travaux majeurs de rénovation aux habitations Henri-Gratton



Après avoir transformé la cour arrière de votre immeuble l'an dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a entrepris en décembre des travaux majeurs dans un deuxième lieu commun de l'immeuble : votre salle communautaire. Plus de 210 000 \$ seront ainsi investis dans la reconfiguration de la salle et l'amélioration de la cuisine afin de rendre l'ensemble plus fonctionnel et accueillant. Les travaux qui s'étaleront sur 12 semaines devraient être terminés en avril.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ce chantier : bruit et va-et-vient des ouvriers. De plus, **la salle sera fermée pour toute la durée des travaux.** Nous veillerons à ce que les travaux soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **20 mars 2013**, l'OMHM a tenu une **rencontre de consultation** concernant les travaux majeurs à réaliser dans votre salle communautaire. **Marc Sédillot**, agent de liaison, **Guy Couillard**, directeur de projets, **Michèle Daniels**, organisatrice communautaire, et **Martin Falardeau**, directeur à l'entretien et aux réparations, étaient sur place afin de discuter avec les locataires présents des besoins liés à l'utilisation de la salle.

Les besoins, qui ont tous été considérés dans l'élaboration du projet, sont les suivants :

- Une salle mieux configurée;
- Une cuisine conforme aux nouvelles normes en vigueur;
- Des espaces de rangement mieux organisés et plus nombreux;
- Une fenestration aussi abondante qu'actuellement pour maximiser la lumière naturelle;
- Des lieux beaux et accueillants.

Le **22 mai 2014**, une deuxième **rencontre de consultation** a eu lieu afin de valider les plans et de s'assurer que la nouvelle salle sera satisfaisante pour tous. Cette fois, **13 locataires** étaient présents pour discuter avec **Marc Sédillot** et **Guy Couillard**.

Au cours de la rencontre, qui s'est terminée sur une note positive, les points suivants ont été abordés :

- L'organisation de la salle avec le retrait du mur de la véranda;
- L'organisation de la nouvelle cuisine;
- Les espaces de rangement;
- L'éclairage;
- Le remplacement des portes d'entrée de la salle;
- La sécurité et le verrouillage des espaces;
- L'amélioration de la salle de bain.

Le **27 novembre dernier**, une **rencontre d'information** a permis d'annoncer officiellement le début des travaux au comité de locataires. **Cinq** membres étaient présents pour discuter avec **Marc Sédillot**, **Guy Couillard** et **France Vallières**, organisatrice communautaire. À cette occasion, la couleur des murs de la salle, du revêtement de sol, et les matériaux pour rénover la cuisine (comptoir, armoires, etc.) ont été choisis. Il a aussi été question de la fermeture de la salle, de la disposition des meubles et des biens du comité de locataires ainsi que du déroulement du chantier.

L'ENTREPRENEUR

XO Construction est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Henri-Gratton. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	RÉSULTATS
<p>LA SALLE COMMUNAUTAIRE SERA RÉAMÉNAGÉE ET REPEINTE COMME SUIT :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les deux portes d'entrée seront remplacées par une seule porte plus large. Elle sera munie d'un ouvre-porte électrique.• Le mur situé au fond de la salle (mur de la véranda) sera enlevé pour agrandir la salle.• Du rangement sera ajouté à l'entrée de la salle, incluant des tablettes, de l'éclairage et une porte verrouillable.• Le plancher sera sablé et verni. Du parquet sera ajouté sur les nouvelles surfaces sauf pour le plancher de la cuisine, qui sera de marmoléum, un matériau plus durable et facile d'entretien.• Le conduit d'apport d'air frais sera modifié afin qu'il soit muni d'une grille ajustable manuellement pour diriger l'air.• L'éclairage aux néons sera conservé et un gradateur sera ajouté pour modifier l'intensité de l'éclairage à ampoule.• Les fenêtres de la salle seront munies d'une toile semi-opaque.• Le coin bibliothèque sera rafraîchi. Des tablettes permanentes seront ajoutées.• La cuisine actuelle sera démolie et reconstruite à l'endroit où se trouve le local de rangement. Elle sera munie d'une hotte commerciale.• Les nouveaux modules d'armoires seront munis de verrous et le micro-ondes sera sécurisé.• La salle de bain sera rénovée et mieux adaptée (accessibilité universelle). Si cela est possible, du rangement y sera ajouté.	<p>Accessibilité universelle</p> <p>Salle plus spacieuse</p> <p>Meilleure organisation de l'espace</p> <p>Circulation améliorée</p> <p>Cuisine plus grande et fonctionnelle</p> <p>Esthétique améliorée et harmonieuse</p>
<p>AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS L'IMMEUBLE :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une prise électrique sera ajoutée au fond de la cour arrière.• Un ouvre-porte électrique sera ajouté en haut du lève-personne.• Un écran sera ajouté à l'extrémité de la rangée des poubelles pour les dissimuler.• Un bac à fleurs en béton sera ajouté au bout de l'ancienne rampe d'accès.• La cuisinette dans la cour arrière sera modifiée afin de permettre l'installation d'un réfrigérateur de format standard.	<p>Améliorations fonctionnelles</p> <p>Accessibilité universelle</p> <p>Meilleure organisation de l'espace</p>

INAUGURATION DE LA COUR ARRIÈRE

Le 16 juin 2014, près de 25 locataires, plusieurs employés de l'OMHM et des membres de Tandem étaient réunis aux habitations Henri-Gratton afin d'inaugurer la nouvelle cour arrière.

Au menu de ce bel événement : discours d'inauguration, témoignage de gratitude envers le président de votre comité de locataires pour son engagement et sa détermination, sourires, chansons, café et gâteau!

Rappelons que les travaux réalisés comprenaient l'ajout d'une peinture verte sur l'asphalte, d'une table à pique-nique adaptée, de deux balançoires, d'éclairage, de prises électriques, ainsi que l'ajout de végétation dans des bacs dans la cour arrière et à l'avant de l'immeuble. Ce nouvel aménagement a permis de créer un espace plus vert, plus accueillant et plus convivial où les locataires peuvent maintenant se rassembler. Ces rénovations intègrent aussi diverses techniques comme la création de zones d'ombrage et l'ajout de végétation qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur et d'offrir un lieu plus frais et confortable pour les locataires en été.



UN MERCI SPÉCIAL À TOUS!



Bravo et merci aux membres de votre comité de locataires : **Marcel Bénard, Jacques Massie, Léonard Parsons, Yvonne Lemieux, André Otis et Yves Sauvé**, grâce à qui ce projet et cette fête ont été un succès. Merci également à tous les locataires des habitations Henri-Gratton pour votre collaboration, votre patience et votre implication pendant les travaux, ainsi qu'à **Guy Couillard**, directeur de projets, pour avoir mené ce projet avec brio tout en étant soucieux des besoins exprimés par les locataires. L'OMHM ne peut qu'être heureux de la transformation de cet espace asphalté en un milieu de vie vivant que les locataires se sont approprié et dont ils sont fiers.

Chapeau à tous!

LES TRAVAUX RÉALISÉS



AVANT

APRÈS



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS HENRI-GRATTON

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Adrian Partenie
- ◆ Directeur de projets :
Guy Couillard



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Joseph-Pierrot St-Paul
- ◆ Agente de location :
Donalissa Toussaint
- ◆ Organisatrice communautaire :
France Vallières



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe de la Promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous: le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Diane Lapierre

Graphisme
LithoChic inc.